EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 14/04/2025 Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID: 089-200039642-20250402-48_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75Présents: 46Absents: 9Pouvoirs: 20Votants: 66

Le mercredi deux avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Flogny la Chapelle, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Cheney: M. CALONNE Marc, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. LAVINA Xavier, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Ravières: M. FOREY Vincent, Ravières: M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés avant donné pouvoir: Ancy-Le-Franc: M. ROBETTE Jacques (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean Louis), Collan: Mme GIBIER Pierrette (a donné pouvoir à Mme SAVIE EUSTACHE Françoise), Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José (a donné pouvoir à M. MURAT Olivier), Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Dyé: M. DURAND Olivier (a donné pouvoir à M. FOURNILLON Dominique), Gigny: M. TOBIET Michel (a donné pouvoir à M. FLEURY François), Lézinnes: M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. MENARD José), Quincerot: M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à M. DICHE Jean-Marc), Rugny: M. NEVEUX Jacky (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin (a donné pouvoir à M. TRONEL Michel), Serrigny: Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Stigny: Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. DURAND Thierry) Tonnerre: Mme ORGEL Emilie (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric); Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine (a donné pouvoir à M. SABOURIN Sébastien).

<u>Absents excusés</u>: Baon: M. CHARREAU Philippe, Tanlay: M. ROY Yohan, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique.

Absents non excusés: Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Gland: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Tonnerre: M. HAMAM Nabil, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel,

<u>Secrétaire de séance</u>: M. DELPRAT Eric <u>Date de convocation</u>: Vendredi 21 mars 2025

Délibération n° 48-2025

Objet:

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Erratum: révision tarifs location salle Gamay

Bureaux et salles de réunions au Sémaphore Vu la délibération n°104-2020 du conseil communautaire du 14 décembre 2020 regroupant les prestations tarifées par la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB),

Vu la délibération n° 08-2025 du conseil communautaire du 04 février 2025 de réévaluation des prestations tarifées par la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB),

Vu les demandes de locations ponctuelles et/ou partagées des espaces de travail au sein du Sémaphore,

Considérant que les tarifs initialement inscrits pour la salle Gamay dans le tableau de

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID: 089-200039642-20250402-48_2025-DE

réévaluation annexé à la délibération n°08-2025 comportaient une erreur de saisie et qu'il convient de rectifier ces montants afin d'assurer une cohérence avec l'augmentation homogène appliquée à l'ensemble des autres espaces,

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'adopter le rectificatif des tarifs de la salle Gamay figurant dans l'annexe 2 de la délibération n°08-2025, comme suit

Désignation	Durée	Loyer	Charges	Entretien	Total HT
Salle GAMAY	1 mois	366,00€	73,00€	52,00€	491,00€
	1 semaine	91,00€	18,00€	16,00€	125,00 €
	1 journée	18,00€	4,00 €	8,00€	30,00€
	½ journée	9,00€	2,00€	8,00€	19,00€

	66	pour
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	0	contre
-	0	abstention

VALIDE la modification ainsi opérée sur les tarifs de la salle Gamay afin de rectifier une erreur de saisie sur l'annexe 2 de la délibération n°08-2025 du 04 février 2025.

ACCEPTE d'appliquer immédiatement les tarifs proposés en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le président, Monsieur Régis LHOMME Le secrétaire de séance, M. Eric DELPRAT

En Delprot



Le président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).